

*des Princes Ec.* Février 1716. 125  
Zurich & Basle, & les Cantons Catholiques  
devoient les prendre par derriere.

II. Quelques grossiers & mal digérés que  
soient ces prétendus Articles qui n'offensent pas  
moins tout le Corps Helvétique des deux Re-  
ligions, que tous les Potentats qui y sont dé-  
nommés, ils n'ont pas laissé de produire un  
effet, à peu près semblable à celui de cette Pom-  
me, qui alluma la jalousie entre les trois Dées-  
ses de l'antiquité. Car quelques Predicateurs Pro-  
testans, les préférant aux vérités évangéliques  
s'en servirent dans leurs Prédications, pour en  
entretenir leur Auditoire. De maniere que d'une  
fable imaginée, on en fit bientôt une affaire  
sérieuse dans quelques Cantons Protestans, du  
moins on en prit occasion chez les *Suisses Ewan-  
geliques*, de remplir les Magazins; d'ordonner  
aux Milices de se tenir prêtes à marcher; & de  
faire les autres dispositions, comme si la guerre  
étoit infaillible; pendant que chez leurs voisins,  
on vivoit en tranquillité, & qu'on n'y faisoit  
pas le moindre mouvement.

*Effet que  
produit cet-  
te fable.*

Ce fut la faulx crainte qu'avoit inspiré cette  
Chimérique convention, qui porta les Cantons  
Protestans, de convoquer à Arraw une Diette  
au mois de Novembre, pour examiner & apro-  
fondir cette affaire; mais elle se sépara sans pren-  
dre aucune resolution guerriere, parce que les  
sages & habiles Députés, qui composent cette  
Assemblée, n'aperçurent sans doute, qu'absurdité  
& mensonge dans tous les faux bruits répandus  
avec artifice dans leur patrie, pour inspirer de  
l'inquiétude à leurs peuples.

III. A propos de cette Diette; j'ai lû dans  
une